

Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2012

12 membres étaient présents.

Lecture de l'ordre du jour

Olivier Tremblay Savard et Julie Nocq sont élus comme président et secrétaire.

Ordre du jour adopté

Point d'information sur la dernière offre du gouvernement

Discussion au sujet de l'offre

Raphaël Poujol mentionne que l'offre ne répond pas au problème / à la position de l'AEBINUM sur la hausse des frais de scolarité.

Simon Laurin-Lemay propose que l'AEBINUM refuse l'offre du gouvernement.

La proposition est secondée par Amell El Korbi.

Vote demandé par Benjamin Matala sur la proposition

Vote : 7 pour, 0 contre et 5 abstention.

La proposition est acceptée à la majorité.

Sandrine Moreira propose que l'AEBINUM soutienne la création d'un comité de contrôle de gestion des universités et la publication des comptes des universités.

Julie Nocq seconde la proposition.

Discussion sur la proposition.

Geneviève Galarneau propose d'amender la proposition en ajoutant que tous les participants du comité aient un droit de vote égal.

Philippe Serhal seconde l'amendement.

Discussion sur l'amendement

Pas de demande de vote, l'amendement est accepté à l'unanimité.

Philippe Serhal propose d'amender la proposition en ajoutant que les procès-verbaux et les comptes-rendus des rencontres du comité soient également publiés.

Raphaël Poujol seconde l'amendement.

Discussion sur l'amendement.

Amell El Korbi demande la question préalable sur la proposition et l'amendement, secondée par Raphaël Poujol. Vote : 10 pour, 1 contre, 1 abstention. La question préalable est acceptée.

Vote sur l'amendement : 10 pour, 1 contre, 1 abstention, l'amendement est acceptée.

Vote sur la proposition amendée : 11 pour, 1 contre, 0 abstention, la proposition amendée est acceptée.

Discussion sur notre position actuelle, à savoir en grève générale illimitée dont les cours d'été sont

exemptés.

Raphaël Poujol soumet une proposition pour la prochaine assemblée générale qui est que l'AEBINUM soit également en grève pour les cours d'été 2012.

Geneviève Galarneau propose une Assemblée Générale au plus tard le 23 mai, proposition secondée par Raphaël Poujol.

Sahar Parto propose un amendement sur la proposition pour que l'AG soit le 14 mai à 16h.  
Julie Nocq seconde l'amendement.

Pas de vote sur l'amendement, il est donc accepté à l'unanimité.

Geneviève Galarneau demande un vote sur la proposition.

Vote : 8 pour, 2 contre, 0 abstention, la proposition n'est pas acceptée,.

Une pétition devant comporter 9 signatures est créé pour convoquer une assemblée le 14 mai à 16h.

Geneviève Galarneau demande la levée de l'assemblée.

Philippe Serhal seconde.

L'assemblée est levée.